Département du Tarn

République Française
CTE DE CNES SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 09 juillet 2020

Nombre de membres en exercice : 32 / Présents : 31 / Votants : 32

Election du Président

M. Jean-Marie FABRE a été proclamé président et immédiatement installé.

Choix du nombre de Vice-Présidents

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de fixer à 10 (dix) le nombre de Vice-Présidents, le montant de l'enveloppe indemnitaire restant calculé sur la base de sept Vice-Présidents.

Election des Vices-Présidents et des membres du bureau

M. François BONO a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.
M. Jean-Claude GUIRAUD a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.
Mme Françoise PONS a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.
M. Michel PETIT a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.
M. Didier GAVALDA a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.
M. Alain RICARD a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.
M. Nicolas ALIBERT a été proclamé septième vice-président et immédiatement installé.
Mme Brigitte PAILHE-FERNANDEZ a été proclamée huitième vice-présidente et immédiatement installée.
Mme Christine BERNOT a été proclamée neuvième vice-présidente et immédiatement installée.
M. Francis GALINDO a été proclamé dixième vice-président et immédiatement installé.

Election des membres du Bureau

Ont été proclamés membres du Bureau et immédiatement installés :

1. Jean-Marie FABRE – Président
2. François BONO – Vice-Président
3. Jean-Claude GUIRAUD – Vice-Président
4. Françoise PONS – Vice-Présidente
5. Michel PETIT – Vice-Président
6. Didier GAVALDA – Vice-Président
7. Alain RICARD – Vice-Président
8. Nicolas ALIBERT – Vice-Président
9. Brigitte PAILHE-FERNANDEZ – Vice-Présidente
10. Christine BERNOT – Vice-Présidente
11. Francis GALINDO – Vice-Président
12. Marie-Christiane BOUSQUET
13. Jean-Marie DESSENS
14. Michel LOUBET
15. Christian SAISSAC
16. Serge SERIEYS
17. Jean-Michel TALMANT

Nouvelle composition de la commission "Evaluation des charges transférées"

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE comme membres de la commission "Evaluation des charges transférées" :

1. Jean-Marie FABRE
2. François BONO
3. Jean-Claude GUIRAUD
4. Françoise PONS
5. Michel PETIT
6. Didier GAVALDA
7. Alain RICARD
8. Nicolas ALIBERT
9. Brigitte PAILHE-FERNANDEZ
10. Christine BERNOT
11. Francis GALINDO
12. Marie-Christiane BOUSQUET
13. Jean-Marie DESSENS
14. Michel LOUBET
15. Christian SAISSAC
16. Serge SERIEYS
17. Jean-Michel TALMANT

Régime indemnitaire des élus

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de fixer le régime indemnitaire des élus ; les dépenses d'indemnités seront inscrites au budget intercommunal.

Remboursement des frais de déplacements liés à l'exercice du mandat communautaire

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de rembourser les frais occasionnés par les déplacements des élus, conformément aux barèmes fixés par décret, sur présentation de pièces justificatives.
AUTORISE le président de la communauté à signer tout acte relatif au remboursement de frais de déplacement des conseillers communautaires visés par la présente délibération.

Délégations au Président

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE la liste des délégations données au Président.

Zone d'activités de Plaisance (81210 SAINT-GERMIER) - Vente d'un lot

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
CONFIRME la décision d'engager avec la société BMC la vente d'une parcelle de terrain sur la zone d'activités de Plaisance, pour un montant de 14,40 € HT / m² auxquels s'ajoutent les 0,75€ HT / m², conformément à la convention de commercialisation passée avec la société Thémélia.
DONNE mandat à Monsieur le Président pour :
. définir, en conformité avec le cahier des charges de cessions des terrains, les conditions particulières de cette vente et la superficie totale vendue.
. signer l'acte de vente ainsi que tout document afférent à cette vente.

Recrutement d'agents non titulaires pour remplacer les agents (fonctionnaires ou non titulaires) momentanément absents

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Président à :
. recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles

Recrutement sur emplois permanents (article 3-3 3°)

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
AUTORISE Monsieur le Président à recruter des agents contractuels pour pourvoir des emplois permanents inscrits au tableau des effectifs et n'ayant pas pu être pourvu par des fonctionnaires par contrats à durée déterminée d'une durée de 1 an à 3 ans maximum.

Régime indemnitaire - IHTS

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'instituer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires au profit des personnels de la communauté, titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public ou privé, relevant des cadres d'emplois de la catégorie C ou B de la fonction publique territoriale.

Remboursement des frais pour l'exécution de mandats spéciaux

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE :
. Pour la durée du mandat, de rembourser aux frais réels, sur présentation des pièces justificatives, les dépenses de transport et de séjour (déplacement, hébergement et restauration) des élus dans le cadre des mandats spéciaux qui leur ont été confiés.

Prime exceptionnelle COVID-19

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'instituer une prime exceptionnelle pour les agents ayant été confrontés à des sujétions exceptionnelles et à un surcroît significatif de travail pour assurer la continuité des services publics durant l'épisode covid-19.

Désignation des délégués au PETR "Hautes terres d'Oc"

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE les délégués suivants :
Délégués titulaires : Jean-Marie FABRE, François BONO, Alain RICARD, Gilles COMBES, Christine BERNOT, Françoise PONS, Jean-Claude GUIRAUD, Christine CALVET, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ
Délégués suppléants : Didier GAVALDA, Nicolas ALIBERT, Michel LOUBET, Roger MEUNIER, Francis GALINDO, Jean-Marie DESSENS, Jean-Michel TALMANT, Françoise GAU, Denis SOLIVERES

AVENANT N°2 au Règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise de la Communauté de Communes

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de modifier le Règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise de la Communauté de Communes par un Avenant n°2.

AVENANT N°1 au procès-verbal de mise à disposition de biens et d'équipements réalisé entre la commune de ROQUECOURBE et la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux le 11 décembre 2017

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de passer un AVENANT N°1 au procès-verbal de mise à disposition de biens et d'équipements réalisée entre la commune de ROQUECOURBE et la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux le 11 décembre 2017.

Achat de la parcelle N° 802 section AB sur la Commune de VABRE pour l'€uro symbolique

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'acheter à la commune de Vabre, pour la somme de 1 (un) euro la parcelle section AB, N° 802, pour une superficie de : 43 a et 28 ca.

Intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise de la communauté de communes pour l'entreprise Sidobre Service Maintenance - Annule et remplace la délibération n°DE_2020_076 pour erreur matérielle

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de soutenir financièrement le projet de l'entreprise SIDOBRE SERVICE MAINTENANCE, dans le strict respect du règlement d'intervention économique en matière d'immobilier d'entreprise en vigueur à la communauté de communes

Information du Conseil sur les décisions prises par M. le Président

Monsieur le Président informe le Conseil des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

. Demande de financements :
- Etudes et expertises des ponts routiers intercommunaux
- Dégâts sur voies intercommunales (intempéries du 11/05/2020)
- Aménagement d'un bâtiment technique (abris mégalithes)
- Travaux d'extension du Musée du Protestantisme « de la Réforme à la Laïcité »
- Travaux d'aménagements touristiques de découvertes du patrimoine faunistique et floristique
- Travaux de construction d'une micro crèche intercommunale à St Pierre de Trivisy

. Recrutement équipe maîtrise d'œuvre :
- Démolition de ruines et construction d'un Hôtel d'Entreprises à Vabre :
- Construction d'un bâtiment industriel à VABRE

. Vente d'un bâtiment à l'EURL Chaudronnerie Tuyauterie Vabraise, ZA de la Prade, 81330 VABRE

. Signature convention de partenariat entre la Région Occitanie, le Département du Tarn et les EPCI partenaires (relance économique post COVID-19 sur le territoire intercommunal)

. Appel d'offres relatifs aux fournitures et travaux de voirie 2020

. Contrat de prêt à taux fixe